

Commune de Saint Martin d'Uriage

Compte-rendu de la commission éducation élargie du 28/11/2014

Présents :

Jean-Marc Stermier : responsable de la restauration

Maud Duchosal : responsable des services périscolaires

Denise Iceta : directrice de l'école maternelle des Petites Maisons

Mmes Begou, Bonnet-Machot et M. Licken : représentants des parents d'élèves du groupe scolaire des Petites Maisons

Mmes Biard, Cuny et M. Raison : représentants des parents d'élèves de Pinet

Mmes Conry, Del Gobbo, Etienne, Gourgand et MM. Bernigaud, Derrider, Vincent et Viossat : élus de la commission Education

Excusés :

Mme Quignard : élue de la commission Education

M. Vocale : représentant des parents d'élèves des Petites Maisons

Ordre du jour:

1. Restauration
2. Périscolaire
3. Bilan des dernières réunions et retour sur la réforme des rythmes scolaires

Pièce jointe: Synthèse du comité de pilotage du 18 novembre 2014

1. Restauration

- 6 lieux de restauration : 3 écoles (Maternelle des Petites Maisons, Élémentaire des Petites Maisons et Primaire de Pinet), Jardin d'enfants, Foyer-logements et restaurant du personnel municipal
- 450 repas servis par jour en liaison chaude (garantie de meilleure qualité) fabriqués sur place chaque matin
- 2 cuisiniers et 1 pâtissière
- objectif de 25% en bio en 2014 (actuellement 21%, mais objectif atteignable d'ici la fin de l'année) et sinon le plus possible local
- quelques journées à thème au cours de l'année
- passage d'une diététicienne 2 fois par an
- éducation au goût par l'obligation de goûter à tout (travail collectif des cuisiniers et du personnel de cantine)
- pour les allergies, dont la prise en charge nécessite un protocole établi sur avis médical (PAI), les parents apportent les repas qui sont ensuite réchauffés avant d'être servis (actuellement 6 cas, mais probablement rapidement 10 cas)
- l'inscription se fait par le biais du serveur vocal, ce qui permet une gestion précise des stocks et des repas à servir
- chaque jour, des prélèvements de nourriture sont faits (traçabilité) et chaque mois, des contrôles sont réalisés dans chaque restaurant par les services d'hygiène (normes HACCP)

Quelques chiffres :

- fréquentation sur les 2 premiers mois :
 - => maternelle de Pinet : 68 % des élèves inscrits
 - => élémentaire de Pinet : 79 %
 - => maternelle des PM : 66 %
 - => élémentaire des PM : 76 %

On note des fluctuations pour Noël ou lors de la saison de ski.

- prix :
 - => prix global du repas, du service et de la garderie de midi = 10,36 €
 - => participation des parents à hauteur de 57 % du total

2. Péri-scolaire

- 37 agents dans les écoles pour des tâches d'animation, de cantine, de transport, de nettoyage, de surveillance de l'étude (9 à Pinet, 16 à l'élémentaire des PM et 12 à la maternelle des PM)
 - 3 coordinatrices (Maud Duchosal et Camille Orlando sur le groupe scolaire des PM et Alexia Edmond sur Pinet) et 1 référente "service scolaire" (Anne-Marie Dorval)
 - réévaluation chaque matin du taux d'encadrement et adaptation aux effectifs (1/10 en maternelle et 1/14 en élémentaire)
 - formations régulières tout au long de l'année (secourisme, BAFA, nutrition, techniques de nettoyage, ...)
 - projet péri-scolaire à réadapter à la nouvelle organisation
 - et travail en liaison étroite avec les enseignants (une animatrice est souvent référente d'une classe - temps de repas et d'animation- pour favoriser les échanges autour de l'enfant)
 - animatrices interviennent sur les parcours éducatifs en maternelle mais aussi en élémentaire (une réadaptation des plannings a été nécessaire)
 - effectifs de garderie stables à Pinet et en augmentation à l'élémentaire des PM, posant notamment des problèmes d'encadrement de l'étude surveillée
- Concernant Pinet :
- test d'un "permis à points"
 - transmettre la charte des ATSEM aux représentants des parents d'élèves
 - quelques points à résoudre : ATSEM et contrôle du transport scolaire
 - organisation des repas des enfants de maternelle fait à la demande de l'équipe enseignante (principe suivi systématiquement : adaptation pour des sorties, ...)

3. Bilan des dernières réunions et retour sur la réforme des rythmes scolaires

- conseils d'école de début novembre (6, 7 et 10/11)
- réunion avec les animateurs du 17/11
- retour formalisé des enseignants de l'école élémentaire des Petites Maisons
- retour formalisé des représentants des parents d'élèves des Petites Maisons
- comité de pilotage du 18/11

cf présentation jointe *[page suivante]*

Suite à la présentation, Mme Iceta précise que l'organisation mise en place convient parfaitement aux enfants de l'école maternelle des Petites Maisons. L'organisation du jeudi après-midi avec un encadrement de 1/8 et des contraintes très limitées est très bénéfique pour les enfants.

A l'issue des discussions, il est décidé :

- une préparation de la communication vers les parents et les enseignants par la mairie avec une information de la commission Education élargie
- une communication des règles de vie dans les locaux scolaires à l'ensemble des intervenants, quel que soit le moment (garderie, cantine, parcours éducatif, ...)
- un travail de formalisation des objectifs opérationnels du PEDT pour les animateurs par la mairie
- un travail spécifique vis à vis de l'école élémentaire des Petites Maisons à organiser, après une première réflexion au sein de la commission Education restreinte aux élus.

Commission Education Réunion du 28/11/2014













Synthèse du comité de pilotage du 18 novembre 2014



Organisation actuelle

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|--|--|--|--|--|
| Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h | Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h | Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h | Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h | Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h |
| Enseignement 8h30 - 12h 3h30 | Enseignement 8h30 - 12h 3h30 | Enseignement 8h30 - 11h45 3h15 | Enseignement 8h30 - 12h 3h30 | Enseignement 8h30 - 12h 3h30 |
| Pause méridienne 12h - 13h45 1h45 | Pause méridienne 12h - 13h45 1h45 | Garderie du midi 11h45 - 13h 1h15 | Pause méridienne 12h - 13h45 1h45 | Pause méridienne 12h - 13h45 1h45 |
| Enseignement 13h45 - 16h 2h15 | Enseignement 13h45 - 16h 2h15 | NB: APC PPM | Parcours éducatifs 13h45 - 16h 2h15 NB : 13h45 : APC Pinet | Enseignement 13h45 - 16h 2h15 |
| Périscolaire 16h - 18h15 2h 15 | Périscolaire 16h - 18h15 2h 15 | navette possible vers Gières | Périscolaire 16h - 18h15 2h 15 | Périscolaire 16h - 18h15 2h 15 |
| NB : APC PPM *18h mater. | NB : APC PPM *18h mater. | | *18h mater. | NB : APC PPM *18h mater. |

Synthèse des effectifs (1)

| | février 2014 Moyenne de | % des effectifs | Octobre 2014 Moyenne de | % des effectifs | écart en % |
|----------------------------------|----------------------------|--|----------------------------|--------------------|------------|
| Effectifs | | | | | |
| maternelle Pinet | 37 | | 48 | | 30 |
| élémentaire Pinet | 85 | | 86 | | 1 |
| maternelle PM | 147 | | 127 | | -14 |
| élémentaire PM | 265 | | 271 | | 2 |
| Cantine * | | | | | |
| maternelle Pinet | 28 | 75  | 33 | 68 | -9 |
| élémentaire Pinet | 67 | 79  | 68 | 79 | 0 |
| maternelle PM | 106 | 72  | 83 | 66 | -9 |
| élémentaire PM | 200 | 76  | 206 | 76 | 1 |
| Garderie matin avant 8h30 | | | | | |
| maternelle Pinet | 3 | 7  | 5 | 10 | 47 |
| élémentaire Pinet | 7 | 8  | 5 | 6 | -25 |
| maternelle PM | 20 | 13  | 18 | 14 | 6 |
| élémentaire PM | 27 | 10  | 24 | 9 | -13 |
| Garderie du soir | | | | | |
| maternelle Pinet | 11 | 30  | 14 | 29 | -2 |
| élémentaire Pinet | 25 | 30  | 26 | 30 | -1 |
| maternelle PM | 40 | 27  | 38 | 30 | 10 |
| élémentaire PM | 59 | 22  | 83 | 31 | 37 |

*comparaison oct 2013-oct2014

Synthèse des effectifs (2)

| | moyenne de fréquentation | % des effectifs |
|---|--------------------------|-----------------|
| Garderie du mercredi midi | | |
| maternelle Pinet | 5 | 12 |
| élémentaire Pinet | 6 | 7 |
| maternelle PM | 10 | 7 |
| élémentaire PM | 32 | 12 |
| Fréquentation du centre de loisirs de Gières (12/11/14) | | |
| Pinet | 5 | 4 |
| maternelle PM | 2 | 1 |
| élémentaire PM | 8 | 3 |

Synthèse des effectifs (3)

| Parcours éducatifs du jeudi | moyenne de fréquentation | % des effectifs |
|------------------------------------|--------------------------|-----------------|
| Cycle 1 Pinet | 26 | 76 |
| Cycle 2 Pinet | 39 | 98 |
| Cycle 3 Pinet | 51 | 85 |
| Cycle 1 PM | 55 | 64 |
| Cycle 2 PM | 141 | 90 |
| Cycle 3 PM | 133 | 86 |

Navette vers Gières le mercredi

26 enfants possèdent une carte navette pour
Gières : (soit 20 familles)

- 8 enfants de Pinet
- 12 enfants de l'élémentaire PM
- 6 enfants de la maternelle PM

Exemple: Fréquentation du mercredi 12/11 pour
Gières :

- 5 enfants de Pinet
- 2 enfants de maternelle/smu
- 8 enfants de élémentaire/smu

Parcours éducatifs: les intervenants

- 44 intervenants extérieurs différents (associatifs, embauchés par la commune ou indépendants)
- Une quinzaine d'associations communales partenaires
- 2 services communaux (hors agents du service périscolaire)

Bilan financier parcours éducatifs

- Coût de la période 1:

Intervenants (Mairie+ extérieurs):

14 244 + 16 545 Euros

Acquisition de matériel: 6200 Euros

36 989 Euros

- Recette Familles:

Pinet : 3240.40 €

Mat/smu : 2618.60 €

Prim/smu : 6477.10 €

12 336,10€

Coût du transport (1)

- Navette pour Gières:

Coût annuel: 1900, 80 Euros

Recette Familles: 621, 14 Euros

Prise en charge

Commune 1279,40 Euros

- Navette Pinet-Le Bourg:

- Coût annuel: 6292, 00 Euros

Recettes familles: 908,20 Euros

Prise en charge : 5383,80 Euros

Commune

Coût du transport (2)

- Transport scolaire (2014-2015):
Coût annuel : 119 351,65 Euros
Recette Familles: 16 614,55 Euros
Recettes CCG: 74 398,50 Euros
Prise en charge par
la Commune: 28 338,60 Euros

Bilan financier prévisionnel de la réforme

- Coût estimé année 2014-2015:

237 870 Euros

Intervenants (+ transport) PE:

84 000 Euros

Agents communaux: 68 600 Euros + 43 600 Euros

(animateurs + encadrement + gestion administrative liés à la RRS)

Matériel: 10 000 Euros

Etudes surveillée (augmentation): 6 800 Euros Journée

supplémentaire de transport: 23 870 Euros

Navette du mercredi: 1279, 40 Euros

Bilan financier prévisionnel de la réforme

- Recettes:

CAF: 18 000 Euros

Etat: 26 600 Euros

Familles PE: 61 680 Euros

Familles Navette

Gières: 621 Euros

Familles carte TS

(Augmentation): 3252 Euros

110 153 Euros

Bilan de la 1ère période

Retour des services

- Décision tardive sur l'organisation retenue
- Organisation gérée pendant les congés scolaires d'été grâce à l'investissement des services communaux
- Activités ayant démarré dès le 1er jeudi
- Adaptations faites de façon très réactive
- Difficulté d'organiser les replis faute de salles disponibles, ...

Retour des services (2)

- Inscription à l'année permettant de fidéliser les intervenants et d'éviter une nouvelle gestion très lourde à chaque période
- Mais des intervenants qui ont fait faux-bond au dernier moment
- Changement d'attribution des bouquets suite au tirage au sort difficile à intégrer et avec des conséquences sur les groupes

Retour des services (3)

- Mise en place des APC le jeudi après-midi désorganisant les groupes à petit nombre d'enfants
- Partage problématique des locaux avec les enseignants et le périscolaire (cartable, stockage de matériel, ...)
- Manque de communication vers les familles en raison des difficultés d'anticipation par rapport à la décision du rectorat et de la lourdeur de l'organisation à mettre en place

Retour des services (4)

- Beaucoup de cas particuliers ou de demandes spécifiques pour les inscriptions par rapport au règlement initial (demande de remboursement, inscriptions après date d'échéance, ...)

Bilan de la 1ère période

Retour des parents

- Beaucoup de retours positifs (notamment en comparaison de l'organisation mise en place par ailleurs)
- Manque d'information sur le contenu et la qualité d'encadrement du parcours, y compris pour les PS-MS
- Activités trop onéreuses
- Engagement sur l'année regretté (à nuancer par l'absence de statistique)

Retour des parents (2)

Quelques activités trop longues

Mixité d'âge soit vécue comme enrichissante soit vécue comme une difficulté (moquerie, découragement des plus petits, ...)

Engagement de certains animateurs mis en cause (utilisation du portable pendant la séance, enfants laissés sans conseils, ...)

Bilan de la 1ère période

Retour des animateurs

- Animateurs unanimement positifs sur l'organisation des bouquets
- Accord sur le fait de faire un lien entre toutes les activités
- Taille des groupes très variable pouvant être problématique
- Mais accompagnants « mairie » très actifs pour groupes > 12 enfants
- Gestion du retour difficile aux Petites Maisons (différentes orientations des enfants)

Retour des animateurs (2)

- Certains enfants ne sont pas motivés par certaines activités
- Certains comportements difficiles repérés et à partager avec l'équipe périscolaire (et enseignante)
- Certaines activités trop longues sur 2h15
- Inquiétudes par rapport aux conditions météorologiques (replis)

Bilan de la 1ère période

Retour des enseignants

- Bilan pas encore possible (trop tôt)
- 5 matinées longues bénéfiques (mais trop longue pour les maternels de Pinet)
- Semaine vécue de façon décousue ou non en fonction des enseignants
- Problème d'organisation des activités complémentaires du fait des 3 après-midis seulement
- Organisation des APC sur 30 min insuffisante pour les élémentaires (très bien à Pinet sur 1h)

Retour des enseignants (2)

- Plus d'excitation le jeudi matin
- Rajout d'activités aux enfants (suractivités ??)
- Lieu « école » avec une multiplicité d'activités qui ne sont plus des activités scolaires
- Complémentarité à trouver entre les parcours et les activités scolaires

Retour des enseignants (3)

- Activités libres proposées aux maternels paraissent adaptées aux enfants
- Positionnement des GS avec les CP et CE1 vu comme un premier pas vers l'élémentaire
- Partage indispensable des mêmes règles de vie pour tous les temps dans l'enceinte de l'école

Bilan de la 1ère période

Retour de M. l'inspecteur

- 5 matinées : positif pour les apprentissages (retour sur des écoles ayant appliquées la réforme en 2013)
- Fatigue à analyser sur le long terme (pas d'éléments concrets)
- Diminution du temps familial (au profit du temps en collectivité)
- Réflexion à mener par les équipes enseignantes pour une nouvelle organisation des apprentissages

Bilan de la 1ère période

Axes de travail proposés

- Attribution des bouquets
- Information et communication
- Fil conducteur des parcours
- Dépouillement des Agendas de vie